

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[Lacretelle, Pierre-Louis. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784 | Tableau des crimes et des peines](#)

Lacretelle, Pierre-Louis. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784 | Tableau des crimes et des peines

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0542

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Lacretelle, Pierre-Louis](#)

Références bibliographiques[Lacretelle, Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz 1784](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307102590>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lacretelle, Pierre-Louis (1751-10-10 -- 1751-10-10)

TITRE Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1784

EDITEUR , 1784

La crotelle.

Représentation... par Légation

Traité de crime et des peines

543

musé

(in Dir. des musées)

15 novembre. 1784/

351

" Il faut composer une table de tous les genres de crimes, que l'on remarque de la bien nyl.

352

Il y a un grand nombre de crimes, il faut en faire une division exacte. La meilleure règle ~~est~~ pour cette division est, une seule, de ranger les crimes par le degré de leur objet. Cette division doit être telle que chaque espèce soit bien distincte de l'autre; et que chaque crime particulier existe à son rapport soit placé entre celui qui doit le précéder et celui qui doit le suivre et de la sorte s'ordonner; il faut que cette table soit telle en lui qu'elle puisse se rapprocher d'autre table qui sera faite pour les peines et de manière qu'elle puisse répondre exactement à l'autre.

BnF
MSS

Il faut aussi:

353.

- " classifier à part chaque espèce de crimes, décrire et apprécier le mal que elle fait à la société "

- établir la liste de différents crimes

354 - "aider" les ceux qui n'ont pas
Heu le esprit de nous

- le pouvoir est là.

- le vie de relations sociales

- l'impression de voir les
ondes bleues.

De la chose est de la voir) source
vraie
| intuitive
compréhension

de la chose est

de la chose est